

JOURNÉE D'ÉTUDES

AVEC LA PARTICIPATION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX CFDT, CGT, CGT-FO

# AUX ORIGINES du SYNDICALISME RÉVOLUTIONNAIRE

LA CHARTE D'AMIENS  
A CENT ANS

*MERCREDI 11 OCTOBRE 2006*  
de 10 h à 17 h

1906  
2006

PETIT AUDITORIUM, ACCUEIL EST  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE  
QUAI FRANÇOIS MAURIAC, PARIS 13<sup>e</sup>  
M<sup>o</sup> QUAI DE LA GARE / Bibl. F.-MITTERRAND

ORGANISÉE PAR

*Mil neuf cent*  
revue d'histoire intellectuelle

MATINÉE  
10H-13H

## **La Charte d'Amiens dans son contexte historique**

SOUS LA PRÉSIDENCE DE PATRICE ROLLAND

Le syndicalisme d'action directe :

1. Exception française ou phénomène international ?
2. Étape dans le développement de l'industrialisation ou invariant ouvrier ?
3. Bourses du travail ou Fédérations d'industries ?

*avec les interventions de*

PIERRE HÉRITIER, assoc. Lasaire

MICHELLE PERROT, historienne

ANTOINE PROST, historien

MICHEL WINOCK historien

*et des membres de la rédaction de Mil neuf cent :*

JACQUES JULLIARD, DANIEL LINDENBERG,

JEAN-LUC POUTHIER

APRÈS-MIDI  
15H-17H

## **Table ronde : Actualité de la Charte d'Amiens**

SOUS LA PRÉSIDENCE DE JACQUES JULLIARD

*avec la participation de*

FRANÇOIS CHÉRÈQUE, secrétaire général de la CFDT

JEAN-CLAUDE MAILLY, secrétaire général de Force ouvrière

BERNARD THIBAUT, secrétaire général de la CGT

MOTION ADOPTÉE AU CONGRÈS D'AMIENS DE LA CGT  
LE 13 OCTOBRE 1906

*Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la CGT :  
La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.*

*Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.*

*Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique :*

*Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc.*

*Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.*

*Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation de salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.*

*Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté, pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.*

*En ce qui concerne les organisations, le Congrès décide qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale.*

À l'occasion de la parution du dernier numéro de

# Mil neuf cent

revue d'histoire intellectuelle

24

2006

## Le syndicalisme révolutionnaire

La charte d'Amiens a cent ans

**Jacques Julliard** : La charte d'Amiens, cent ans après. Texte, contexte, interprétations.

**Daniel Lindenberg** : Le mythe de la charte d'Amiens.

**Marco Gervasoni** : L'invention du syndicalisme révolutionnaire en France (1903-1907).

**Alain Chatriot** : Maxime Leroy, la réforme par le syndicalisme.

**Willy Gianinazzi** : Le syndicalisme révolutionnaire en Italie (1904-1925). Les hommes et les luttes.

**Wayne Thorpe** : Une famille agitée. Le syndicalisme révolutionnaire en Europe de la charte d'Amiens à la Première Guerre mondiale.

**Georges Sorel** : Les intellectuels contre les ouvriers (1910). Document inédit en français présenté *par* Michel Prat.

224 p. / 18 €

édité par la Société d'études soréliennes

131, Bd Saint Michel

75005 Paris

Résumés/Abstracts sur : [revue1900.org](http://revue1900.org)